

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1455

présenté par

M. Le Fur, M. Cornut-Gentile, M. Aubert, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Valérie Boyer,
M. Cordier, Mme Dalloz, M. Forissier, M. Hetzel, Mme Levy, Mme Louwagie, M. Nury,
M. Pauget, M. Quentin, M. Ramadier, M. Reda, M. Straumann et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE 22

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.